



# COMPTE-RENDU du CSAL

*Des 24 et 30 avril 2025*



Les élu-es CGT au CSAL ont boycotté le CSAL du 24 avril et sa reconvoction le 30 pour condamner la politique de destruction d'emplois de la DGFIP, mais aussi pour dénoncer les affectations au profil dans les DiSI (leurs dérives, les effets dévastateurs pour les agents).

## Déclaration liminaire CGT

Les dernières déclarations en lien avec le contexte actuel ne laissent aucun doute sur une austérité qui va encore s'abattre dans des proportions inédites sur le monde du travail, la fonction publique et la DGFIP. Aujourd'hui plus que jamais, les 550 nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP sont pour nous illégitimes et sonnent comme une véritable provocation alors que 2025 avait été annoncée comme une année blanche en termes de suppressions d'emplois.

La DGFIP est l'administration qui a subi les suppressions d'emplois les plus massives au sein de toute la fonction publique (31 148 suppressions d'emplois de 2008 à 2024).

Elles sont inacceptables par des personnels épuisés, démotivés mais qui continuent tant bien que mal de tenir la maison et n'ont droit qu'à quelques mots de félicitations en guise de reconnaissance. Elles vont fragiliser, une fois de plus, une fois encore, une fois de trop, l'exercice de nos missions et accentuer la dégradation des conditions de travail des personnels.

Désormais, qui plus est, le point sur l'emploi est inscrit à l'ordre du jour dans les CSA locaux, pour simple information comme si la question de l'emploi était désormais devenue un sujet accessoire ou secondaire alors qu'elle est au cœur de toutes nos problématiques. Jusqu'à quand continuera-t-on d'adapter l'exercice de nos missions aux moyens qu'on nous refuse au nom de l'exemplarité, de la responsabilité, du contexte sanitaire, de la compétitivité, de la stabilité et demain peut être au nom de l'effort de guerre ?

Avec des conditions de travail qui se dégradent au rythme des suppressions d'emplois, des restructurations permanentes, des suppressions de services et de sites, des méthodes de travail industrialisées qui font perdre le sens des missions, des règles de gestion qui font de plus en plus la part belle à l'arbitraire, des rémunérations qui ne suivent pas (avec une volonté de développer l'indemnitaire au mérite) et un « management » de plus en plus souvent toxique... le mal être au travail ne fait que s'aggraver.

La DGFIP est transformée en une administration déshumanisée, maltraitante pour ses agents comme pour le public !

**Il est donc pour nous inenvisageable d'être associés de quelque façon que ce soit à ces politiques de réduction des moyens alloués à la DGFIP.**

Sur le dossier emploi 2025 de la DiSI Nord présentée au CSAL, si le solde n'est pas négatif, il est juste égal à zéro. Pour nous le compte n'y est pas au regard des nombreuses missions attribuées à la DiSI Nord depuis plusieurs années.

Si on peut saluer la création de postes A (13), nous ne pouvons accepter la suppression d'emplois de catégorie B et C dont certains qualifiés PAU (5) ou programmeurs (2).

Pour toutes ces raisons les élu-es CGT ne siégeront pas au CSAL du 24 avril ni à sa reconvoction.

**Nous voulons aussi par ce boycott exprimer notre désaccord profond avec la décision unilatérale de la DG d'imposer les mutations nationales au profil dans les DiSI (pour les A, les B programmeurs et PSE)** et les mutations locales au profil pour les A dans les DDFIP. Ces affectations réalisées au seul bénéfice des services et des directions et sans aucune règle objective et transparente vont avoir rapidement un effet dévastateur sur les agents et les collectifs de travail :

- agents en souffrance ne pouvant rejoindre leur conjoint, leur famille dans une autre direction
- agents démotivés, enfermés dans un même domaine d'activité
- agents se sentant dévalorisés après avoir raté leur « entretien d'embauche »
- agents se sentant discriminés
- agents devant « courber l'échine » pour avoir des CREP exemplaires pour espérer une mutation
- agents « ciblés » car « choisis » par la direction

Ce qui fait communauté, ce sont les règles communes à toutes et tous, y déroger, en plus sans aucun dialogue social comme l'a fait la Direction Générale, c'est prendre un risque énorme de voir la souffrance des agents de la DGFIP exploser encore plus alors que tous les signaux sont déjà au rouge au niveau national.

**La Direction Générale nous a déjà gratifié de cette parole darwinienne que le recrutement au choix « participe à un mode de sélection naturelle »**, lors d'un GT le 4 décembre 2024. La concurrence et la survie sont donc devenus la règle, le travail collaboratif plus du tout.

Comme l'ont déclaré les syndicats nationaux à la Directrice Générale, à propos de l'absence des élu-es dans les instances dites de dialogue : « Il faut écouter ceux qui parlent si on veut en être écouté. » comme le disait La Rochefoucauld.

*Un proverbe français nous rappelle aussi qu'à l'approche de l'orage : « quand il tonne, il faut écouter tonner. »*



## DOSSIER EMPLOI 2025 (projet de la direction)

Suite au CSAR de la DGFiP de mars 2025 (boycotté par les organisations syndicales nationales), le Projet de Loi de Finances 2025 impacte les emplois de la DiSI Nord comme suit :

| Idiv CN Expert | Inspecteur | Contrôleur | Agent |
|----------------|------------|------------|-------|
| +1             | + 13       | - 4        | -10   |

La direction de la DiSI Nord a décliné cette évolution au sein de chaque ESI et a également décidé des transformations et transferts d'emplois. Ci-dessous, un tableau récapitulatif par ESI :

| EVOLUTION DES EMPLOIS PAR ESI |            |                                             |          |                        |                                       |     |
|-------------------------------|------------|---------------------------------------------|----------|------------------------|---------------------------------------|-----|
|                               | DiSI siège | ESI Amiens                                  | ESI Caen | ESI Lille              | ESI Rouen                             |     |
| A+                            |            | + 1 IDIV expert<br>PSE CRA                  |          |                        |                                       | +1  |
| A                             |            | + 2 analyste<br>+ 1 PSE<br>- 1 PSE CRA      |          | + 2 PSE                | + 7 PSE<br>+ 2 analyste               | +13 |
| B                             |            | + 1 PAU                                     |          | - 1 programmeur        | + 1 PSE<br>- 1 programmeur<br>- 4 PAU | -4  |
| C                             |            | + 1 PAU<br>- 3 administratif<br>- 2 dactylo |          | - 3 PAU<br>(1 à Arras) | - 2 PAU<br>- 1 dactylo                | -10 |
| SOLDE                         | 0          | 0                                           | 0        | - 2                    | +2                                    | 0   |

A partir du TAGERFIP (tableau des emplois) fourni par la direction et de l'évolution des emplois proposée au CSAL du 24 avril, la CGT a calculé le nombre de vacances d'emplois par ESI. Ces chiffres ne prennent pas en compte les arrivées prochaines des stagiaires ENFIP et les départs d'agents qui vont rejoindre l'ENFIP en septembre ou qui partiront en retraite dans les mois à venir.

| POSTES VACANTS à la DiSI NORD au 30 avril 2025 |                                                |                                                          |          |            |       |
|------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------|------------|-------|
|                                                | Niveau A et A+                                 | Niveau B                                                 | Niveau C | surnombres | Total |
| Direction                                      |                                                | 1 B administratif                                        |          | 1 B monit. | 1     |
| Amiens                                         | 6 A Analyste<br>2 A PSE<br>1 A administratif   | 2 B programmeur<br>3 B PAU                               |          |            | 14    |
| Caen                                           | 1 A analyste<br>1 A PSE                        | 3 B programmeur<br>1 B PAU                               |          |            | 6     |
| Lille                                          | 1 IDIV<br>2 A PSE                              | 1 B programmeur<br>2 B PAU<br>1 B PAU (Boulogne sur mer) |          | 1 B adm.   | 7     |
| Rouen                                          | 1 IP administratif<br>3 A Analyste<br>10 A PSE | 1 B PSE<br>4 B programmeur                               | 1 C PAU  | 1 IP PSE   | 20    |
|                                                | 28                                             | 19                                                       | 1        |            | 48    |